

2008 : la région entre en récession

Le « fond d'incertitudes » évoqué l'an dernier dans ces colonnes s'est confirmé. Dans un premier temps, le niveau d'activité économique s'est progressivement détérioré, du fait du tassement de la consommation conjugué à un affaiblissement de la demande extérieure, puis de l'investissement. Ensuite, la brutale crise financière de l'automne a engendré un grippage quasi immédiat de l'économie. Les conséquences en matière d'emploi ont été sensibles avant la fin de l'année.

La réduction drastique du nombre d'intérimaires témoigne de la volonté d'ajuster rapidement les capacités de production : 8 000 emplois ont été supprimés dans les services opérationnels dans la région. Mais plus généralement, l'ensemble du secteur tertiaire est atteint. Seules quelques activités, comme le transport et les services aux particuliers, ont créé plus d'emplois qu'elles n'en supprimaient, ce qui n'a pas suffi à compenser la disparition de 7 000 postes dans l'industrie.

Après trois ans d'amélioration, le retournement du marché du travail a été brutal : 18 400 demandeurs d'emplois supplémentaires ont afflué au nouveau Pôle Emploi, dont 12 300 au dernier trimestre. L'inversion de tendance est telle que toutes les couches de la population active sont touchées. En fin d'année, le taux de chômage s'élève à 11,1% contre 10,3% trois mois avant. Encore faut-il noter que des secteurs entiers -comme l'automobile- ont eu recours jusqu'à présent au chômage partiel.

La démographie des entreprises confirme ce constat. Si la création se maintient, tant il est vrai que les difficultés économiques poussent certains à créer leur propre emploi, un fléchissement apparaît au quatrième trimestre. Mais c'est surtout en matière de défaillances que l'inflexion est notable : entre octobre 2007 et septembre 2008, elles ont crû de 30% par rapport à la même période précédente d'un an. Tous les secteurs sont d'ailleurs touchés dans des proportions voisines.

Le déficit du commerce extérieur s'affirme, tiré par la chute des ventes de voitures. Dans le contexte particulier de cette crise, la région souffre d'un double handicap : la surreprésentation du secteur automobile dans ses exportations et le poids particulièrement important du commerce avec les voisins de l'Union européenne.

Si le ralentissement de l'activité est quasi général, il n'affecte pas les secteurs selon le même tempo ni avec la même intensité.

Le rythme de l'activité industrielle s'est contracté dès le premier trimestre avant de se dégrader continûment sous l'effet de la réduction de la demande, particulièrement en provenance de l'étranger. L'agroalimentaire et les biens d'équipement, portés par le ferroviaire, ont mieux résisté. Dans les services marchands, le repli a été contenu quelques mois, avant de se transformer en franche détérioration au second semestre.

Le niveau élevé de la construction depuis plusieurs années amorce un reflux. La baisse dépasse 15% dans le logement comme pour les locaux. Alors qu'en 2003, le stock de logements neufs atteignait un plancher de 1 500, l'année 2008 établit un nouveau plafond à 4 500. L'effondrement des ventes provoque la première diminution de prix depuis dix ans.

En matière de transports, particulièrement sensibles à la conjoncture, les baisses de trafics aérien et autoroutier émergent peut-être comme un symbole : celui de la cherté du carburant et de la place future accordée aux déplacements dans l'économie.

Les effets éventuels de la conjoncture économique sur le tourisme n'apparaissent pas mesurables à ce stade. Il est possible cependant que la désaffection de la clientèle britannique pour l'hôtellerie soit une conséquence de la baisse de la livre par rapport à l'euro. La baisse d'activité constatée sur le littoral pourrait devenir un sujet de préoccupation.

Globalement, l'hôtellerie a cependant poursuivi sa tendance haussière et le camping a connu une activité particulièrement soutenue en moyenne saison.

Le système d'enseignement, peu perméable à très court terme aux aléas économiques, affiche une hausse de la réussite aux examens, dans un contexte de baisse générale des effectifs dont les fondements sont d'ordre démographique.

De démographie, il est également question en matière de santé, puisque le vieillissement de la population appelle la mise en place de filières gériatriques dont les unités de court séjour constituent le pivot. Actuellement, onze zones de proximité sur quinze disposent d'au moins une unité, soit un total de 327 lits.

Jean-Luc VAN GHELUWE
Rédacteur en chef